



Voter dans les écoles

Élections professionnelles 2022

L'adresse du portail élections

<https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022>



Dès aujourd'hui

- Ouverture de son portail élections à partir du mail pro, et création de son "mot de passe élections"



Avant le 25 novembre

- Réception de la notice de vote sur laquelle il est inscrit le « Code de vote » (à l'école, établissement ou PIAL de rattachement ou à domicile). À CONSERVER PRÉCIEUSEMENT !



Une question, une difficulté ? CONTACTEZ-NOUS

- ☎ 0800 900 120 à compter du 28 novembre
- ✉ elections2022@snuipp.fr
- 🌐 elections.snuipp.fr

Du 1er au 8 décembre 17h *heure de Paris*

- 24h/24 depuis n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone connecté à internet : se connecter à son portail élections et se munir de son "code de vote"



Élections professionnelles

1, 2, 3 : je vote !

Du 1er au 8 décembre

1

Mon identifiant
(adresse mail pro)

2

Mon mot de passe
(créé lors de l'ouverture de l'espace élections)

3

Mon code de vote
(sur la notice de vote ou récupérable sur le portail élections)

Le portail élections



RESPECT

Pour l'école publique
et pour celles et ceux
qui la font !



Élections professionnelles : 1er au 8 décembre

Mot de passe perdu

Connexion au portail élections

- ⇒ saisir mail pro
- ⇒ saisir CAPTCHA

Cliquer sur "besoin du réassort de votre mot de passe"

Créer un nouveau mot de passe

Cliquer sur le lien reçu par mail sur boîte professionnelle

Le portail élections



RESPECT

Pour l'école publique et pour celles et ceux qui la font ! 

Élections professionnelles : 1er au 8 décembre

Code de vote

Le récupérer en ligne

Dès le 1er décembre

Le portail élections



1 Connexion au portail élections : mail pro + mot de passe

2 Cliquer sur "Je vote"

3 Cliquer sur "Obtenir un réassort de votre code de vote"

4 Choisir le mode de récupération de vote :

Via la question défi et le NUMEN ou n° SECU

Via  France Connect

5 Voter FSU et SNUipp ! 



RESPECT

Pour l'école publique et pour celles et ceux qui la font ! 